



OFFRE D'EMPLOI **CONTRAT EN ALTERNANCE**

SECTEUR **INFORMATIQUE**

AVANT LE **16 JUILLET**



OFFRE N°

44725

SECTEUR

INFORMATIQUE

TYPE DE CONTRAT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

DURÉE CONTRAT

1 AN(S)

TEMPS DE TRAVAIL

TEMPS PLEIN

ENTREPRISE

INSTITUT D'INFORMATIQUE APPLIQUÉE LAVAL -
RECRUTEMENT DU 05/07/21 AU 11/07/21

LIEU

NANTES - LAVAL ET SA RÉGION

POSTULEZ AVANT LE

11/07/2021

PRISE DE POSTE

01/09/2021

CONTACT

Brayan TURPIN
bturpin@cnam.fr
06 93 13 34 47

STANDARD
☎ 02 62 15 00 00

BTS SIO - DEVELOPPEUR - H/F - Contrat d'apprentissage (12 mois)

► DESCRIPTIF

En renfort du service informatique, vous participez à l'élaboration de développements et à l'amélioration continue des services. Vos missions : analyser les besoins définis par les clients dans le cahier des charges; choisir la solution technique adéquate; respecter les règles et habitudes de codage; organiser les tests afin de pouvoir valider les fonctionnalités développées; assurer ponctuellement le support technique; corriger les problèmes identifiés par les collaborateurs.

► PROFIL RECHERCHÉ

NIVEAU :

Bac ou équivalent

DIPLOME REQUIS :

Aucun

EXPÉRIENCES :

Expérience professionnelle non exigée

COMPÉTENCES :

Capacité d'adaptation, force de propositions, bonnes qualités relationnelles, capacité de travail en équipe, appétence pour les technologies web et nomades

FORMATION MIN ACCEPTÉ :

Titulaire d'un BAC (ou diplôme de niveau 4)

FORMATION MAX ACCEPTÉ :

Non spécifié

LANGUE(S) :

Langage java, javascript, python, ou C- ashtag (apprécié), connaissance de base en Anglais serait appréciée, maîtrise de la langue française

INFORMATIQUE :

Maîtrise des outils informatiques, connaissance SGBD et SQL, principe du développement informatique dans les environnements WEB

PERMIS :

B

► EXIGENCE(S)

► RÉMUNERATION

Salaire BRUT: Entre 1454 et 1600 € Mensuel

► AIDES DU CNARM



Billet d'avion
aller +
transfert



Allocation
d'arrivée
de 400€



Aide à
l'hébergement
2 mois



Indemnité
forfaitaire
de 500€



Prime
d'installation
de 400€



Indemnité
complémentaire
selon la situation